

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)

REGION DE MOPTI
Cercle de Mopti
Commune rurale de Korombana

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KOROMBANA

2006 - 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire du pays, de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque Mondiale).

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

2 .Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire.

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Korombana, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie autour de 87,31 kg par personne par an par rapport à la production de 2005 soit un déficit de 168,19 kg/personne ; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite au moins trois banques de céréales ; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes sont confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité, la méconnaissance des normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou cueillis. Les problèmes de gestion des banques de céréales influent sur l'approvisionnement qui est souvent interrompu faute de ressources suffisantes ou du fait des dettes non remboursées.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont:

- la formation des acteurs

Elle regroupé à Mopti les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

III. APERCU SUR LA COMMUNE

3.1 Historique

3.1 Situation géographique

S'étendant entre les 15°10, et 15° 30, de latitude nord et 3° 30, et 4° de longitude ouest, la commune de Korombana est limitée au Nord par la commune rurale de N'Gorkou, au Sud par la commune rurale de Konna, à l'Est par la commune de Dangol Boré (Cercle de Douentza) et à l'Ouest par les communes rurales de Dirma, Deboye(Cercle de Youwarou) et Ouroubé-Doudé(Cercle de Mopti). La distance de la commune du chef lieu de cercle est de 130 km.

2.3 Organisation administrative

La commune est composée de (32) trente deux villages que sont : Ankoye, Bagui, Boukourinté Saré, Boukourinté -Ouro, Deguédegué, Dimango, Doko, Dofina, Fanabougou, Fansaré, Goby, Gouloumbo, Kalifaré, Kéra, Kéréto, Korientzé, Mandié, Mareciré, Moussocouraré, M'Bessena, N'Gorodia, Noradji, N'Dissoré, Oualo, Sangui, Sareféré- Dofina, Sitty, Sounteye, Tangou, Tiécouraré, Tougouna,-Sakère et Wangala.

Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 17 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 5 partis politiques et des indépendants. Le taux de participation aux élections de mai 2004 a été de 60,31%, les partis

politiques implantés dans la commune ont brigué les postes. Le taux de changement est de 41,17% avec l'entrée de 7 nouveaux conseillers sur les 17.

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par deux élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Mopti, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT.

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF à travers le Centre de conseil communal, le Projet d'Appui à la Réduction de la Pauvreté, l'AFVP (Association Française Iles et Vilaines, EVEIL, et le PNIR, l'ONG FASO DJIGUI, GRAD, AMRAD, GRAT, le programme de formation/information sur l'environnement, s'équiper en reboisant, le FED/VRES, WETLANDS international, le PASAOP.

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie

La commune s'étend sur une superficie de 981 km²

4.1.2. Le Climat

La commune de Korombana se situe dans la zone sahélienne a climat semi-aride caractérisé par une saison sèche longue et une saison pluvieuse aléatoire. La saison des pluies allant de Juin à début Octobre est suivie d'une longue saison sèche allant de fin Octobre à Juin.

4.1.3. La pluviométrie

Sur le plan pluviométrique, les pluies sont faibles et irrégulières. Ainsi, il ressort des données enregistrées de 1977 à 2003 à Korientzé que les moyennes annuelles varient d'une année à l'autre et qu'elles ont dégringolé entre 1977 et 2002. La moyenne durant cette période est de 296,04mm en 21 jours.

4.1.4. Les Sols

Sur la base des résultats du rapport «Plan de gestion du lac korientzé et de sa périphérie »,les sols de la commune se repartissent comme suit :

- sols argileux, sableux : Situés en bordure des cours d'eau (fleuves, lacs et mares), ils sont favorables a la culture du riz, du bourgou, du sorgho de décrûe et au maraîchage ;
- sols sablo-limoneux : Existant dans les zones excentrées par rapport au fleuve, c'est le fief des cultures sèches et des pâturages naturels ;
- sols sablo-rocailleux : Dominant l'ensemble du territoire communal, ce sont des zones de culture du mil et de pâturage.

Les sols font l'objet de deux grandes occupations :

- les vallées du fleuve et du lac constituent les zones de production agricole et de pâturages en saison sèche ou l'on note l'existence des sols propices à la riziculture, la culture du sorgho, le maraîchage et l'arboriculture ;
- la zone exondée à l'Est et au Sud de la commune sur une distance comprise entre 25 et 30Km à partir du fleuve et du lac est consacrée aux cultures de mil et à la pratique de l'élevage de type extensif. Cette zone est fortement marquée par la présence de pâturages naturels auprès desquels, les habitants pratiquent principalement la culture du mil dans les zones dunaires, la riziculture et la culture du sorgho dans les dépressions et autour des mares.

4.1.5. L'environnement naturel et humain

L'environnement naturel est caractérisé par la présence d'un bras du fleuve Niger(Kolli-Kolli) qui traverse la commune d'Ouest en Est sur une bonne partie, du lac Korientzé d'une superficie de 8 000 hectares et dans sa partie Est d'une succession d'escarpements et de dunes. Le relief est accidenté et comprend des collines, des plateaux et des plaines. Les formations latéritiques avec cuirasse occupent souvent de grandes superficies par endroits. Des dépressions argileuses sont perceptibles entre les formations de dunes de sable.

La commune se situe dans le delta intérieur du Niger qui a des spécificités écologiques et des sites d'intérêt mondial (sites Ram Sar, Biodiversité) faisant de la commune un patrimoine universel à protéger et à conserver.

L'environnement humain est caractéristique de la coexistence de plusieurs ethnies et la diversité culturelle ainsi que relations sociales se traduisant dans les mariages ; le type d'habitat est traditionnel et marqué par la prédominance des matériaux locaux (banco, huttes, paillotes).

4.1.6 Hydrographie

L'hydrographie de la commune de Korombana, l'arsenal de ses infrastructures hydrauliques montrent qu'elle dispose d'importantes ressources en eaux aussi bien souterraines que de surface.

Les eaux souterraines : D'après le rapport d'inventaire réalisé dans le cercle de Mopti en 2003 par la DRHE, il apparaît que les quantités des ressources en eaux souterraines, sur la base des ouvrages réalisés sont importantes. Cependant, si l'on se réfère au nombre d'ouvrages réalisés en terme de forages, puits modernes et puits puisards, la commune est faiblement couverte.

Les eaux de surface :

Ce sont les bras du fleuve Koli-Koli, le lac korientzé, les eaux de ruissellement des collines et les nombreuses mares

- le bras du fleuve : long de plus de 20 Km et traversant la commune d'Est en Ouest ; il est permanent toute l'année. Il alimente le lac et des mares telles que Kodiani, Naouré Kossari, Hamgari, Bandia Doki Bondia, Gounakou et Feli-ilot ;
- le lac korientzé : Selon le rapport «Plan de gestion du lac de korientzé et de sa périphérie », il couvre 8 498 hectares dont 8 000 hectares de zone inondable ;
- les eaux de ruissellement provenant des collines de Gouloumbo et de Diamadoua qui alimentent le lac ;
- sept (7) mares totalisant une superficie de 15 500 hectares existent sur le tronçon Korientzé-Saraféré.

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 La Population/densité

La population de la commune a été estimée à **18.647** habitants selon le recensement général de la population et de l'Habitat effectué par la DNSI. Cette population était répartie entre 9588 femmes et 9059 hommes soit une densité de 19 habitants au km².

4.2.2. La répartition de la population

La répartition de la population est inégale entre les villages. Pour preuve, 29% de la population de la commune vivent à Korientzé, la population du village de Sitty représente 1,9% de la population de la commune.

Les mouvements de la population dépendent en grande partie du mode de vie et de l'état des campagnes agricoles. De façon générale, les populations pratiquent l'exode rural qui se manifeste de deux manières:

- un exode saisonnier : surtout temporaire et de durée variant entre 3 et 6 mois. Ce type d'exode concerne les jeunes Bambaras allant à la quête de revenus monétaires après les récoltes pour faire face à certaines dépenses telles que l'achat de compléments de nourriture pour la famille, l'acquisition d'équipements agricoles, le paiement des impôts, dots, fêtes traditionnelles, constitution de trousseaux de mariage etc.
- un exode définitif : Ce type d'exode est rare dans la commune. Cependant, les cas signalés remontent aux années de sécheresse de 1972 ,1984 et de 2004. Rappelons qu'en 2004, la commune a été victime de l'invasion acridienne. L'exode définitif concerne aussi certains Bozos allant à la recherche de poissons.

Quand à la répartition de la population par âge et sexe, elle fournit selon les estimations de la DRPSIAP-M base DNSI (RGPH 1998) les tendances évolutives à partir de 2006 jusqu'en 2010 dans le cercle de Mopti. Pour la commune de Korombana, la population totale connaîtra une croissance importante en passant à 26 287 habitants en 2010 soit une augmentation de 40,97% du chiffre de 2001.

Tableau no 1. Répartition de la population par sexe

Année	Population		Total
	Hommes	Femmes	
2006	11470	12144	23614
2007	11780	12474	24254
2008	12100	12811	24911
2009	12429	13160	25589
2010	12768	13519	26287

4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

Les ethnies recensées sont :

- pour les populations sédentaires : majoritairement les Bambaras, Dogons, Sonrais et dans une moindre mesure les Bozos
- les populations semi-nomades : les Peulhs et les Touaregs.

Leurs occupations traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et la cueillette.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.1 L'Agriculture

Elle occupe tous les bras valides de la population de la commune de Korombana. Mais cette année, les résultats ont été catastrophiques en raison d'une pluviométrie déficitaire et de l'invasion acridienne.

Selon les différentes sources (Rapports des campagnes agricoles, Plan de gestion du lac korientzé et de sa périphérie et Etude socio-économique du Tarabe-Korombana), les productions agricoles sont toujours déficitaires par rapport aux besoins alimentaires des populations. D'autres sources apprennent qu'elles ne suffisent que pour 4 à 5 mois de consommation. Ce qui fait que l'insécurité alimentaire demeure une préoccupation constante des populations de la commune. En ce qui concerne les rendements, il faut noter que la crise agricole due à l'invasion acridienne de l'année 2004 a fortement influencé les productions. A ces facteurs, il y a lieu d'ajouter le sous-équipement des producteurs, la non maîtrise de l'eau en général dans le système de production agricole et le faible niveau d'organisation et de formation des paysans.

4.1.2. Elevage

Toutes les ethnies de la commune pratiquent l'élevage ; il est de type extensif le plus courant ; ce qui explique le départ des animaux une partie de l'année vers le bourgou pour juguler le surpâturage.

L'embouche bovine est pratiquée par les femmes qui s'occupent de la vente du lait et de ses dérivés.

4.1.3. Pêche

L'activité de pêche est très importante ; elle se pratique sous la forme traditionnelle dans le Koli-Koli, le lac Korientzé et dans certaines mares que sont : Mendié, Hobou, Gounakou et Djomanco. Les captures sont principalement variées.

4.1.4. Cueillette et Exploitation forestière

Elle est pratiquée par les femmes dans le domaine forestier et concerne les feuilles de doum, le ramassage des fruits d'arbres comme le baobab, l'acacia albida, le tamarinier ainsi que le bois de chauffe.

4.1.5. Les femmes dans les systèmes de production

Leurs activités génératrices de revenus portent sur le maraîchage, l'embouche, le petit commerce, la transformation et la commercialisation du lait, la fabrication du savon, le tissage, la teinture, la vannerie, l'exploitation forestière et la cueillette. Dans le domaine de la micro finance, elles bénéficient de l'assistance de Nayral/NEF à travers 6 caisses installées dans les villages de Ankoye, Bagui, Moussocourare, Sarafere Dofina, Tiecourare et N'Gorodia.

4.1.7 Transport et communication

En matière de transport et communication, les axes routiers sont difficilement praticables car constitués uniquement de pistes saisonnières non améliorées. La commune ne dispose pas de

RAC, elle utilise celui de l'administration et du CSCOM ; elle capte la station de radio ORTM.

Routes communales

Code route	Commune de Korombana	Longueur (km)
1	Doko – Tougouna Sackéré	3
2	Sity – Ankoye	3
3	Tangou – RI 667	4
4	Goby – Mandié – RL 667	13
5	Fanadougou – Saréféré – RL 670	4
6	Oualo Kalifaré	7
7	Soutèye Dimango – RL 670	8
8	M'bessena – Mouso Kouraré – RN38	2
9	Wangalo- RN38	5
9	Sous – Total	49

Source : Décret no 05-431/PRM du 30 septembre 2005

4.1.7. L'organisation sociale et le régime foncier

Concernant le régime foncier, on retient que la coutume conserve un poids considérable dans la commune. Selon les différents groupes ethniques, le rang social et la propriété terrienne sont intimement liés. L'appropriation familiale sur les terres est basée sur le droit du premier occupant. La situation foncière dans la commune se caractérise généralement par quatre formes d'appropriation :

- la première, selon les coutumes ou l'on hérite des parents ;
- la seconde suite à la réalisation de travaux de défrichement après l'autorisation préalable du chef de village ;
- la troisième est l'attribution par l'administration (source de problèmes à rebondissement) et enfin ;
- l'achat des terres constituant la dernière forme.

L'attribution par le chef de village se fait par simple autorisation ou moyennant le paiement d'une somme symbolique et de bottes de mil.

L'accès aux pêcheries et aux pâturages est simple à condition de souscrire aux dispositions réglementaires et traditionnelles. En revanche, quant à l'accès aux points d'eau aménagés, il suscite le paiement d'une somme fixée par le comité de gestion y afférent.

4.4. Caractéristiques socio-économiques et culturelles

4.4.1 Secteurs sociaux

La santé reste confrontée aux pesanteurs socio culturelles et aux difficultés telles que l'insuffisance de personnel sanitaire et d'équipement, le manque de moyens de communication (RAC), l'absence de fonds pour la prise en charge des démunis, l'absence de clôture du centre et l'exiguïté des salles, les fréquents retards de paiement des salaires du personnel qui agissent sur le taux de fréquentation (50%). Le taux d'accouchement assisté est de 77%.

Le fait que la mairie dispose d'un CSCOM et d'une maternité n'ait pas encore résolu les problèmes dans la mesure où il reste à les compléter des personnel et équipements indispensables.

Dans le domaine de l'éducation, la commune avec 29% de taux de scolarisation et un ratio élève/maître de 67% au 1^{er} cycle, demeure en deçà du taux requis par le PRODEC (73%) en 2010. Il en est de même en matière d'alphabétisation au taux très bas de 34,37%. Il faut rappeler que la commune ne dispose d'aucune école communautaire.

En matière d'approvisionnement en eau potable, la commune de Korombana dispose de quelques infrastructures hydrauliques.

Situation de référence PDESC

Les indicateurs actuels sont en deçà de la norme nationale requise en terme de couverture des besoins (1 puits pour 400 habitants). L'état du terrain pourrait expliquer en partie cet état de fait. La demande d'eau est assez forte dans la commune parce que les puits existants ne produisent pas la quantité d'eau suffisante en particulier en saison sèche.

4.4.3 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est déficitaire si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255.5 kg/personne par an de ration alimentaire par rapport à la production annuelle de céréales dans la commune estimée 1 628 221 kg en 2004 soit en moyenne à 707 kg/ha (dont 340 kg/ha pour le mil, 2 240kg/ha pour le Riz en submersion libre, 540 kg/ha pour le riz de PPIV et 240kg/ha pour le BF, 175 kg/ha pour le sorgho pour une superficie totale emblavée de 2303ha). En fait la répartition de cette production entre les 18 647 habitants de la commune correspond à 87,31 kg par personne par an soit un manque de – 168,19 kg/personne.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune les jours de foire et sur le marché de Korientzé, Konna ou Fatoma et Mopti. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a des banques de céréales communales et villageoises qui sont plus ou moins fonctionnelles à travers des comités de gestion. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

4.4.4. Art, culture, sport et tourisme

Le Football est la seule discipline pratiquée au niveau de la commune sur des terrains non aménagés. Les manifestations artistiques et culturelles se font à l'occasion des cérémonies de pêches collectives, de mariages, de baptêmes de circoncisions et les festivités du 22 septembre.

4.5. Infrastructures et équipements collectifs

Les investissements suivants ont été réalisés dans la commune de Korombana par les ONGs et Projets y compris gouvernementaux.

- Banques de céréale financées par la NEF et Etat
- Périmètres maraîchers appuyés par la NEF et le GRAT
- Construction d'ouvrages antiérosifs appuyée par la NEF
- Constructions de barrages de retenue d'eau appuyées par la NEF
- Périmètres irrigués villageoises par la NEF, le GRAT, le PNIR, AMRAD
- Puits maraîchers et villageois par la NEF, le GRAT, AMRAD
- Case de conservation des produits maraîchers (NEF)

- Greniers semenciers appuyés par la NEF
- Caisses de micro crédit installées par la NEF
- Equipement des paysans appuyé par la NEF
- Reboisement financé par la NEF
- Equipement des paysans appuyé par le programme par la NEF
- Equipement des paysans appuyé par le programme S'équiper en reboisant
- Construction de parcs de vaccination par la NEF et ODEM
- Aménagement de plus de 300 ha de bourgoutière par la NEF
- Ecoles (Etat)
- CSCOM (Etat)
- Abattoir (Etat)
- Etangs piscicoles

En maîtrise d'ouvrage communale les infrastructures et équipements réalisés sont :

- Réalisation de la clôture du groupe scolaire de Korientzé ;
- Réalisation de la clôture du CSCOM de Korientzé.

La situation de la commune de Korombana sur le plan socio économique en fait une des communes relativement prospères du cercle. Ceci s'explique en partie par le fait de ses énormes potentialités agricoles, piscicoles, commerciales. Toutefois ces potentialités ne sont pas mises en valeur et font l'objet d'une exploitation anarchique. Cette situation est aggravée par un système d'élevage extensif. La pauvreté se manifeste par l'analphabétisme, l'insuffisance d'infrastructures socio sanitaires et hydrauliques, l'accès limité aux services de base tels que l'eau potable, la santé et l'éducation, l'insécurité alimentaire ; le déficit est comblé par les achats de céréales avec les revenus des activités artisanales, de pêche et commerciales.

V. ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

5.1. Les atouts

5.1.1 Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune. En outre les enfants en formation grâce aux écoles implantées et en train de l'être favorisent la constitution d'un capital humain en terme technique et économique pour la valorisation des énormes potentialités naturelles et économiques de la commune. Celles-ci dispose de nombreuses UPA et coopératives de production dont beaucoup de membres expérimentés et formés dans les domaines de la production agricole forestière et pastorale ; organisés au sein de coopératives et/ou groupements ces producteurs bénéficient de l'appui des ONGS, projets et services techniques déconcentrés. Cette longue expérience de collaboration avec les intervenants extérieurs est un atout qui facilite l'appropriation des innovations et la mise en place de stratégies.

5.1.2. Terres

La commune est riche en terres agricoles, les superficies cultivables (objectifs de réalisation 2005 du service de l'agriculture) sont toutes les terres adjacentes au lac korientzé et aux bras de fleuve, les mares qui ne sont pas suffisamment mises en valeur. Les interventions des projets gouvernementaux et des ONGS s'inscrivent dans ce dessein et sont perceptibles à travers les aménagements de plus de 105 ha de périmètres et micro périmètre réalisés sur le bras koli-koli.

En matière d'aménagement la commune a élaboré un schéma d'aménagement du territoire et de développement qui a été validé par les populations et adopté par le conseil communal le 15 janvier 2005.

Les défis identifiés que ce schéma d'aménagement du territoire et de développement se propose de relever sont :

- disposer de l'eau pour toutes les activités de façon soutenue
- mobiliser les ressources pour sécuriser les productions agricoles et assurer les autres besoins pastoraux et halieutiques
- rendre accessibles l'eau aux différents acteurs pour toute l'année
- assurer la coexistence des différents modes de production et préserver les ressources naturelles
- réaliser des barrages pour stocker les eaux de ruissellement et préserver l'équilibre du milieu concerné
- sécuriser la mise en valeur agricole
- développer les échanges
- améliorer le taux de scolarisation
- rehausser le taux de couverture vaccinale des populations
- promouvoir le tourisme
- protéger l'environnement
- favoriser la communication
- désenclaver la commune.

5.1.3 Pâturages

Ils sont basés sur l'énorme potentiels que constituent les bourgoutières ; le lac regorge chaque saison en période décrue d'immenses étendues de bourgou qui attirent les animaux des villages de la commune et des communes voisines voire des zones exondées. La valorisation de cette importante ressource par la NEF par l'appui aux villages riverains en matière de bourgouculture a permis de mettre en place une coopérative inter villageoise et des règles fondées sur une convention locale adoptée par le conseil communal et consacrée par un arrêté du maire. D'importants revenus monétaires sont tirés par l'organisation de cette activité outre la disponibilité plus durable qu'elle procure aux éleveurs.

Trois cent hectares supplémentaires seront aménagés cette année par la commune avec l'appui financier de l'Ambassade des Pays Bas en collaboration avec la NEF.

Les pâturages exondes sont assez importants en particulier dans la forêt de Sitty qui est en voie d'aménagement et de gestion avec le concours de la NEF sur la base d'une convention déjà signée par les villages concernés par son exploitation.

En matière de formations ligneuses, on rencontre un couvert composé d'espèces rupicoles de faible densité, les formations sur dunes mortes ou le couvert végétal est dominé par le dattier sauvage et les essences caractéristiques des plaines limoneuses.

En revanche, la faune est très pauvre. Toutefois, on rencontre des biches Robert, des biches a front roux, des phacochères, des chats sauvages, des lièvres, des pintades, des perdrix, des varans du Nil, le hérisson etc. et toute une variété d'oiseaux.

S'agissant de l'avifaune, elle est très riche et variée. Il faut noter que le lac korientzé est un des sites RAMSAR au Mali. Son peuplement composé d'oiseaux migrateurs pale arctiques et afro tropicaux a été dénombré a 32 387 individus en février 1998 par Wetlands International. Dans

la commune du Korombana, l'avifaune est caractérisée par la présence des aigrettes et des oiseaux granivores du genre (Kelea-Kelea) causant d'incalculables dégâts aux champs.

Grâce à l'action des ONGs (la NEF principalement) et des projets évoluant dans la zone depuis plusieurs années, on constate un éveil de conscience des populations dans le domaine de la reforestation. Pour preuve, l'on peut citer la présence des pépinières forestières fonctionnelles, les plantations dans les concessions et champs sous forme de plantations d'ombrage, d'alignement, de haies vives et de brise-vent et d'arbres fruitiers, les actions de défense restauration et conservation des eaux et sols, (DRS-CES) telles que la réalisation de cordons pierreux et l'élaboration et l'application des conventions locales de gestion et de protection des ressources de l'environnement.

5.1.4 Les eaux

Les nombreux plans d'eau notamment :

- le bras du fleuve : long de plus de 20 Km permanent toute l'année qui alimente le lac et des mares telles que Kodiani, Naouré Kossari, Hamgari, Bandia Doki Bondia, Gounakou et Feli-ilot ;
- le lac korientzé : avec ses 8 498 hectares dont 8 000 hectares de zone inondable ;
- les eaux de ruissellement provenant des collines de Goulumbo et de Diamadoua qui alimentent le lac ;
- sept (7) mares totalisant une superficie de 15 500 hectares existent sur le tronçon Korientzé-Saraféré.

Constituent des potentialités énormes en matière de valorisation des productions agricoles, de pêche et culture de bourgou pour le pâturage des animaux.

5.1.4 Atouts socioéconomiques

Les atouts socioéconomiques de la commune sont multiples et divers.

D'abord ce sont les organisations socioprofessionnelles qui outre leur nombre concernent toutes les catégories sociales et diverses branches d'activités ; elles ont acquis de riches expériences dans le cadre de partenariat avec des ONGs et/ou projets.

C'est aussi le commerce ; les activités commerciales sont assez développées à la foire de la foire très importante de Korientzé qui attire des commerçants et producteurs du cercle, d'autres cercles comme San, Koutiala, Sikasso. Les produits échangés sont les céréales, le bétail, la volaille, les poissons frais, fumés et séchés, les produits laitiers, et d'autres articles (ustensiles de cuisine, sucre, thé, dattes, cigarettes, savon, vêtements)

Enfin les opportunités d'aménagement des vastes zones agricole, de transformation et conservation des produits de l'élevage et de la pêche favorisée par le projet d'implantation d'unités industrielles dans la commune de Konna par le gouvernement accroîtront les capacités de la commune de peser considérablement sur les effets de la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations.

5.2 Les contraintes

- **liées à la disponibilité**

La contrainte principale identifiée est la faiblesse de la production agro sylvo pastorale

- **liées à l'accès**

La faiblesse du revenu de la population est la contrainte liée à l'accès

- **liées à l'utilisation appropriée de la nourriture**

La contrainte liée à l'utilisation appropriée des aliments est la faiblesse du cadre nutritionnel et sanitaire de la population

- **liées à la stabilité**

Les objectifs spécifiques visés en matière de sécurité alimentaire sont retracés dans les tableaux de présentation ci-dessous.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

VI 1. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsables
Disponibilité	Faiblesse de la production agro sylvo pastorale	Augmenter la production agro-sylvo-pastorale	Assurer l'autosuffisance alimentaire	Aménagement des PPIV, des étangs et mares piscicoles	GRAT, NEF PNIR/AMRAD, FED/VRES, PNIR/GRAD	Maire
Accessibilité	Faiblesse du revenu de la population	Diversifier les activités génératrices de revenus	Accroître le pouvoir d'achat de la population	Mise en place des systèmes de crédits	NAYRAL/NEF, PRPM	Maire
Utilisation	Faiblesse du cadre nutritionnel et sanitaire de la population	Renforcer le cadre nutritionnel et sanitaire de la population	Améliorer les pratiques et habitudes alimentaires de la population	Aménagement des périmètres maraîchers Mise en place des unités de transformation de produits laitiers et maraîchers	NEF FED/VRES	Maire
Stabilité	Manque de structures de gestion des surplus de production	Eviter l'insécurité alimentaire pendant la période de soudure	Assurer le ravitaillement normal du marché en produits maraîchers et piscicoles	Dotation des villages pêcheurs de magasins de stockage, de claie de fumage Equipement de certains villages en unités de conservation des produits maraîchers	GRAT FED/VRES	Maire

VI.2 EVALUATION DU PLAN

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût total	Coût total par an					Localisation
				1	2	3	4	5	
Disponibilité	Aménagement des PPIV, des étangs et mares piscicoles	500 ha sont aménagés	200 000	60 000	40 000	40 000	32 000	28 000	Korientzé, NDissoré, Bagui, Dofina, Kera, Kalifaré, Gobi, Ankoye Fanabou gou, Saraferé, Bougourintié Saré, Mendié,
	Aménagement des étangs piscicoles	10 étangs piscicoles	25 000	7 500	5 000	7 500	2 500	2 800	Korientzé, Ndissoré, Fanabougou, Ngorodia, Keretogo, Gobi, Mous socouraré, Wangala
	Aménagement des mares piscicoles	7 mares piscicoles sont aménagées	31 500	13 500	4 500	4 500	4 500	4 500	Bagui, Ankoye, Sandji
	Créer des banques de céréales	15 BC sont créées	7 500	3 000	2 000	1 000	1 000	500	Commune
	Régénérer le bourgou	1000 ha de bourgoutières sont régénérés	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune
Accessibilité	Mise en place de caisses de crédits	5 caisses de crédit sont mises en place	17 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	Kalifaré, Bougourintié Ouro, Marciré
Utilisation	Aménagement des périmètres maraîchers	15 ha de périmètres maraîchers sont aménagés	55 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	Kalifaré, Wolo, Mendié, Korientzé Ankoye, Dofina, Sitty, Fanabougou, Wangala,
	Mise en place des unités de transformation de produits laitiers	Une unité de transformation des produits laitiers est mise en place	30 000			30 000			Korientzé
	Dotation de certains	3 unités de trans	12 000		4 000	4 000		4 000	Bagui, Korientzé, Ndissoré

	villages d'unités de transformation des produits maraîchers	formation des produits maraîchers sont mises en places							
Stabilité	Dotation des villages pêcheurs de magasins de stockage, de claie de fumage	04 magasins de stockage sont construits dans 4 villages	8 000	2 000		500	500	500	Bagui, Korientzé, Ankoye, Keretogo
	Dotation des villages pêcheurs de claie de fumage	4 villages sont dotés de claie de fumage	2 000		500	500	500	500	Bagui, Korientzé, Ankoye, Keretogo
	Equipped de certains villages en unités de transformation du manioc	6 villages sont équipés d'unités de transformation du manioc	30 000	5 000	10 000	5 000	5 000	5 000	Bagui, Ngorodia, Wolo, Ndissoré, Bougourintié Saré, Sitty
	Equipped de certains villages en unités de conservation des produits maraîchers	3 villages sont dotés d'unités de conservation de produits maraîchers	12 000		8 000		4 000		Bagui, Korientzé, Ndissoré
Total			480 500	115500	98500	117500	74500	70300	

VI.3 PLAN DE FINANCEMENT

Piliers	Activités	Coût total	Coût par source de financement				
			Commune	Etat	PTF	Population	Autres
Disponibilité	Aménagement des PPIV, des étangs et mares piscicoles	200 000	10 000	120 000	60 000	10 000	
	Aménagement des étangs piscicoles	25 000	1 250		22 500	1250	
	Aménagement des mares piscicoles	31 500	1 575		28 350	1 575	
	Créer des banques de céréales	7 500		7 500			
	Régénérer le bourgou	50 000	1 500		47 000	1 500	
Accessibilité	Mise en place de caisses de crédits	17 500			16 625	875	
Utilisation	Aménagement des périmètres maraîchers	55 000			53 350	1 650	
	Mise en place des unités de transformation de produits laitiers	30 000	6 000		24 000	6 000	
	Dotation de certains villages d'unités de transformation des produits maraîchers	12 000			10 800	1 200	
Stabilité	Dotation des villages pêcheurs de magasins de stockage, de claie de fumage	8 000	2 000	2000	2000	2000	
	Dotation des villages pêcheurs de claie de fumage	2 000			1 600	400	
	Equipement de certains villages en unités de transformation du manioc	30 000			24 000	6 000	
	Equipement de certains villages en unités de conservation des produits maraîchers	12 000			9 600	2 400	
Total		480 500	22325	129 500	299825	34 850	

VIII. CONCLUSION

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.